



Rixheim, le 3 février 2020

Chers parents,

Pour bien préparer l'inscription à la Récré du midi et du soir de votre enfant, nous vous invitons dès à présent à préparer vos documents pour la rentrée 2020/2021.

A partir du 3 février, vous pouvez télécharger et imprimer les dossiers d'inscription via notre site internet, ou les retirer à l'Accueil de La Passerelle aux horaires d'ouverture habituels : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30, le vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 18h30, ainsi qu'à la mairie de Rixheim à partir de cette même date.

Le retour des dossiers se fera impérativement selon le planning suivant et d'après le nom de l'enfant :

DATE	SITE	MATIN 8h30-12h et APRES MIDI 13h30-18h30
Lundi 2 mars	Mat et Ele Romains	De A à H
Mardi 3 mars		De I à P
Mercredi 4 mars		De Q à Z
Jeudi 5 mars	Mat et Ele Ile Nap	De A à K
Vendredi 6 mars		De L à Z
Lundi 9 mars	Mat et Ele Entremont	De A à H
Mardi 10 mars		De I à P
Mercredi 11 mars		De Q à Z

Tous les dossiers remis dans les délais seront examinés dès lors qu'ils seront complets et que la situation financière de la famille est à jour.

Les dossiers remis hors délai seront étudiés après traitement des dossiers reçus dans les délais et selon les places disponibles.

Chaque dossier sera traité dans le plus grand souci d'équité. Les dossiers d'enfants en situation de handicap ou suivis par un organisme social (sur présentation de justificatifs) seront étudiés au cas par cas.

Entre mi-avril et mi-mai, vous serez informé par mail ou par courrier des suites données à votre demande.

Nous vous prions de recevoir, chers parents, nos meilleures salutations.

Philippe WOLFF

Président de La Passerelle

LA PASSERELLE

au Tréfle, allée du Chemin Vert
68170 RIXHEIM - 03 89 54 21 55
contact@lapasserelle.fr
www.la-passerelle.fr

Marie ADAM

Conseillère Municipale
Déléguée



Catherine MATHIEU BECHT

Adjointe au Maire